

Enseignement de la rythmique aujourd'hui :
conséquences des représentations, de la
formation, du contexte et des outils.

Formation primaire

Mémoire de Bachelor de : Dorinda Kessler

Sous la direction de : Georges- Alain Schertenleib

La Chaux-de-Fonds, mars 2015

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes présentes durant l'élaboration de ce travail. Celles-ci m'ont soutenue, conseillée et aidée, ce qui est fort précieux.

Je remercie également les cinq enseignants qui ont répondu positivement à ma requête, pour le temps qu'ils m'ont accordé, mais également pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche. Tous les entretiens menés se sont bien déroulés et les réponses que ces enseignants m'ont apportées ont été précieuses pour l'aboutissement de ce travail.

Je tiens aussi à remercier mon directeur de mémoire, monsieur Georges-Alain Schertenleib, pour son aide précieuse, sa disponibilité et son écoute attentive.

Finalement, je remercie mes proches et amis pour leur soutien, la relecture et leurs encouragements lors de ce travail.

Avant-propos

Résumé

En quoi les représentations qu'ont les enseignants de 3^{ème} et 4^{ème} Harmos à propos de la rythmique et le contexte dans lequel ils travaillent peuvent-ils modifier leur enseignement ? Voici la question à laquelle cette recherche va tenter de répondre.

L'objectif est donc d'observer si les représentations qu'ont les enseignants du cycle 1 et plus précisément des degrés 3 et 4 Harmos à propos de la rythmique ont une influence sur l'enseignement ou non de celle-ci. De plus, pour questionner le contexte, quatre hypothèses ont été définies :

- (1) l'endroit du collège est déterminant pour l'enseignement de la rythmique et a une influence sur celui-ci.
- (2) c'est par manque de formation ou de connaissances que les enseignants neuchâtelois n'enseignent pas la rythmique (si c'est le cas).
- (3) c'est l'absence de moyen d'enseignement qui retient certains enseignants.
- (4) Il n'y a pas d'installations adaptées à l'enseignement de la rythmique dans les collèges où les enseignants travaillent.

Cinq enseignants ont été interrogés sous forme d'entretien semi-directif. Leurs propos ont montré que l'endroit du collège, le manque de formation et l'absence de moyen d'enseignement et d'installations spécifiques à la rythmique sont des freins à son enseignement. Cependant, lorsqu'un enseignant aime utiliser la rythmique comme outil dans son enseignement, il va tout faire pour pouvoir l'enseigner.

Cinq mots-clés :

Rythmique

Représentation sociale

Formation des enseignants en rythmique

Bienfaits de la rythmique

Place de la rythmique à l'école

Liste des annexes

Annexe 1 : Lettre de convocation

Annexe 2 : Tableau de Maillefer

Annexe 3 : Entretien enseignante 1

Annexe 4 : Entretien enseignant 2

Annexe 5 : Entretien enseignante 3

Annexe 6 : Entretien enseignante 4

Annexe 7 : Entretien enseignante 5

Annexe 8 : Thèmes détaillés

Annexe 9 : Tableaux de synthèse de l'enseignante 1

Annexe 10 : Tableaux de synthèse de l'enseignant 2

Annexe 11 : Tableaux de synthèse de l'enseignante 3

Annexe 12 : Tableaux de synthèse de l'enseignante 4

Annexe 13 : Tableaux de synthèse de l'enseignante 5

Sommaire

Chapitre 1. Problématique	11
1.1 Définition et importance de l'objet de recherche	11
1.1.1 Qu'en est-il de l'enseignement de cet « outil » qu'est la rythmique ?	12
1.1.2 Questionnement.....	13
1.2 Mieux comprendre la rythmique et sa place dans l'enseignement suisse et neuchâtelois	14
1.2.1 La Rythmique Jaques-Dalcroze : l'art au service de la pédagogie	15
1.2.2 Enseigner la rythmique, pour quoi faire?	16
1.2.3 Système scolaire suisse et plus précisément neuchâtelois	17
1.2.4 Quelle est la présence de la rythmique à l'école obligatoire en Suisse romande et plus particulièrement dans le canton de Neuchâtel ?	18
1.2.5 La formation des enseignants en rythmique pour les cantons de l'espace BEJUNE (Berne, Jura et Neuchâtel).....	19
1.2.6 Enseignants et représentations sociales, y a-t-il des liens ?	20
1.2.7 Ce que j'en pense.....	21
1.3 Question de recherche et objectifs de recherche	21
1.3.1 Identification de la question de recherche.....	21
1.3.1 Objectif et hypothèses de recherche.....	22
Chapitre 2. Méthodologie	23
2.1 Fondements méthodologiques	23
2.1.1 Recherche qualitative et descriptive	23
2.2 Nature du corpus	23
2.2.1 Récolte des données par entretien semi-directif.....	23
2.2.2 Procédure et protocole de recherche	27
2.2.3 Définition de la population.....	27
2.2.4 Échantillonnage	28
2.3 Méthodes et techniques d'analyse des données	30
2.3.1 Transcription	30
2.3.2 Traitement des données.....	31
2.3.3 Analyse de contenu.....	32
Chapitre 3. Analyse et interprétation des résultats	34
3.1 Perceptions et représentations de la rythmique	34
3.1.1 Enseignante 1, Madame Musique.....	34
3.1.2 Enseignant 2, Monsieur Chorégraphie.....	34

3.1.3	Enseignante 3, Madame Professionnelle	35
3.1.4	Enseignante 4, Madame Artistique.....	35
3.1.5	Enseignante 5, Madame Honnête.....	36
3.1.6	Analyse et discussion des résultats	36
3.2	L'enseignement de la rythmique	39
3.2.1	Madame Musique	39
3.2.2	Monsieur Chorégraphie.....	40
3.2.3	Madame Professionnelle	40
3.2.4	Madame Artistique	41
3.2.5	Madame Honnête	41
3.2.6	Inventaire de toutes les activités réalisées en classe par les 5 enseignants interrogés 41	
3.2.7	Analyse des résultats	42
3.3	Installation / matériel spécifique	44
3.3.1	Madame Musique	44
3.3.2	Monsieur Chorégraphie.....	45
3.3.3	Madame Professionnelle	45
3.3.4	Madame Artistique	46
3.3.5	Madame Honnête	46
3.3.6	Analyse et discussion des résultats	46
Chapitre 4.	Conclusion.....	49
4.1	Question de recherche et objectif	49
4.1.1	Limites.....	50
4.1.2	Difficultés.....	50
4.1.3	Mes apprentissages	50
4.2	Perspectives d'avenir	51
Bibliographie	53
Sitographie	56

Introduction

Mon intérêt pour la rythmique s'est développé depuis le début de ma formation pour devenir enseignante. Durant cette formation, j'ai eu l'occasion de faire divers stages et c'est principalement là que j'ai pu observer des leçons de rythmique. En effet, j'ai constaté diverses manières d'enseigner la rythmique, toutes plus différentes les unes que les autres. Parfois, un enseignant formé pour enseigner la rythmique est mandaté pour venir l'enseigner. D'autres fois, l'enseignante essaye d'enseigner ce qui se rapproche le plus à de la rythmique selon elle. Et finalement, j'ai également observé parfois que la leçon de rythmique était utilisée pour finir des projets en cours comme des bricolages par exemple. Les élèves restaient donc en classe et l'enseignante profitait d'une période en plus pour avancer dans son programme hebdomadaire.

Le lieu où est enseignée la rythmique est relativement différent d'un collège à un autre. Durant un stage, la rythmique s'enseignait au sous-sol du collège, dans une salle minuscule et sans lumière, alors que dans un autre collège, une salle était tout spécialement réservée pour cette discipline et avait été conçue et réfléchiée pour son enseignement ! C'est en voyant ces premières différences dans l'enseignement de cette discipline que j'ai commencé à me questionner. C'est donc tout naturellement que le sujet s'est imposé pour mon travail de mémoire de 3^{ème} année.

La rythmique est un vaste sujet peu connu voire mal connu. Le but de cette recherche est de comprendre la situation actuelle de l'enseignement de la rythmique dans le canton de Neuchâtel, tout en restant conscient que cette recherche se fera uniquement avec un nombre restreint d'enseignants en 3^{ème} et 4^{ème} Harnos. Les enseignants utilisent-ils la rythmique dans leur enseignement ? Quels souvenirs/connaissances en ont-ils ?

Dans un premier temps, certains concepts en lien avec la rythmique et son enseignement seront définis, comme l'histoire de la création de la rythmique, ses bienfaits, l'enseignement obligatoire en Suisse romande, etc. Ensuite, dans un deuxième temps, 5 enseignants de 3^{ème} et 4^{ème} année Harnos seront interviewés à l'aide d'un guide d'entretien. Les données seront ensuite retranscrites et analysées minutieusement, cela dans le but de mieux comprendre la place de la rythmique à

l'école actuellement ainsi que les perceptions et représentations qu'ont les enseignants de la rythmique.

Chapitre 1. Problématique

1.1 Définition et importance de l'objet de recherche

L'objet de la présente recherche est la rythmique. Pour cela, définir de manière concise ce qu'est la rythmique, toutefois sans négliger les principaux détails, me semble prioritaire pour bien comprendre l'objet de la recherche. D'après le Petit Larousse (2013), la rythmique est « une méthode d'éducation physique, musicale et respiratoire destinée à l'harmonisation des mouvements du corps » (p.978).

Schindler & al. (1992) ainsi que Vanderspar (1990) définissent quant à eux la rythmique comme une discipline qui permet le développement de la personne tout entière à travers ses capacités motrices, affectives, sociales et cognitives.

Le site www.rythmique.ch (consulté le 05.09.14) nous apprend que la rythmique est « une éducation active par la musique et pour la musique » afin de « procurer à ceux qui la pratiquent une meilleure relation entre le corps et l'esprit ».

Martin (1995), quant à lui, nous explique que la Rythmique Jaques-Dalcroze¹ n'est pas simple à définir, car elle n'est pas seulement une méthode pédagogique, ni un art comme la musique ou la danse. Elle n'est pas non plus à proprement parler une discipline en soi. Elle se trouve donc à l'écart des tendances générales et ce, par la volonté de son créateur. Pour Martin (1995), Émile Jaques-Dalcroze « avait ressenti pour lui-même, et pour ses élèves (car il était un pédagogue-né), le besoin impérieux de quelque chose qui mette en jeu, simultanément, toutes les facultés humaines ou, tout au moins, le plus grand nombre possible d'entre elles » (p.31).

À partir de toutes ces définitions de la rythmique, voici comment je la définirais : la rythmique est un moyen d'harmoniser le développement des mouvements du corps ainsi que l'individu dans son ensemble, tout en améliorant la relation corps-esprit. C'est une méthode d'éducation par la musique et le mouvement, qui sont les éléments clés de cet outil. Comme l'explique Martin (1995), Jaques-Dalcroze lui-même ne définissait pas la rythmique comme étant une discipline, un art ou seulement une méthode pédagogique. Je vais par conséquent parler d' « outil » dans ce travail, car je considère que la rythmique est au service de notre enseignement et

¹ Jaques-Dalcroze : créateur de la rythmique. Plus d'informations au pt 1.2.1

qu'au fond, il ne tient qu'à nous de l'utiliser comme « outil » dans notre enseignement de tous les jours.

Pour comprendre la rythmique, il est primordial de faire la différence entre rythme et rythmique. Le rythme en musique est défini par le Petit Larousse illustré 2013 comme « élément temporel de la musique constitué par la succession et la relation entre les valeurs de durée »(p.978). D'après Danhauser (1996 remis à jour en 2007), le rythme est l'ordre plus ou moins symétrique et caractéristique dans lequel se présentent les différentes durées. Willems (1985), quant à lui, le définit comme un mouvement ordonné.

Parmi ces trois définitions, je vais retenir la définition de Willems, car il explique de manière simple et synthétique ce qu'est le rythme en musique. Je vais cependant ajouter à sa définition que le rythme détermine la durée des notes les unes par rapport aux autres.

Ce qu'il faut relever à mon avis comme différence entre rythme et rythmique, c'est que nous pouvons faire des moments de rythme avec nos élèves sans forcément faire de la rythmique, mais en restant dans le domaine musical, en étudiant le solfège. Et vice versa, lors d'un moment de rythmique, nous pouvons appréhender le rythme en utilisant également le mouvement du corps, et là est toute la différence. L'étude du rythme seule (en lisant une partition assis à sa table par exemple) n'est pas de la rythmique. Pour que rythmique soit, il faut impérativement les deux éléments clés cités plus haut : mouvement et musique !

1.1.1 Qu'en est-il de l'enseignement de cet « outil » qu'est la rythmique ?

Comme l'explique Bachmann (1984), il n'existe aucun manuel d'enseignement officiel pour les leçons de rythmique en Suisse. Ce fait est confirmé par Monsieur Favre, inspecteur de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel en charge du sport. Il nous explique que la rythmique n'est pas au programme de l'enseignement obligatoire neuchâtelois (Favre, entretien individuel, 04.09.13). Je me suis principalement intéressée au canton de Neuchâtel durant toute la conception de ce travail, car c'est le canton où je suis née. J'y ai également suivi toute ma scolarité obligatoire ainsi que mes formations tertiaires (Lycée Denis-de-Rougemont et Haute École Pédagogique BEJUNE). De ce fait, étant Neuchâteloise de cœur, le territoire neuchâtelois m'intéresse particulièrement.

Comme la rythmique n'est pas au programme scolaire neuchâtelois, l'enseignant qui aimerait l'enseigner est livré à lui-même et doit organiser ainsi qu'imaginer tout son enseignement. Cela peut créer une certaine appréhension, voire un refus de perdre du temps à enseigner une matière qui est peut-être considérée comme pas importante étant donné qu'elle n'est pas prévue à l'horaire des classes neuchâteloises.

Comment blâmer les enseignants ? Chaque enseignant est libre d'enseigner ou non la rythmique, ce qui est regrettable car selon plusieurs auteurs, la rythmique est réellement bénéfique et importante pour le développement dans sa totalité de l'être humain. Par exemple, Mathieu (2010) affirme que Jaques-Dalcroze préconise une approche musicale qui se fonde sur l'engagement total de la personne et vise le développement harmonieux de l'ensemble de ses facultés.

Certaines rythmicistes comme Oppliger Mercato, C., Louis, C. & Croset, C. (2004) se sont cependant penchées sur l'élaboration de manuel de suggestion d'activités afin d'aider les enseignants dans leur enseignement de la rythmique. Ces manuels se nomment « Amuse-Bouches » et sont spécialement élaborés pour une utilisation éducative. Les activités sont « clés en main » ce qui permet à chaque enseignant ayant un minimum de connaissances musicales de les réaliser.

1.1.2 Questionnement

Sachant cela, comment ne pas se questionner sur le nombre d'enseignants pratiquant la rythmique avec leurs élèves dans le canton de Neuchâtel ? Probablement que la majorité des enseignants font une partie de leur programme de gymnastique en musique, mais considèrent-ils cela comme de la rythmique ? Que connaissent-ils réellement de la rythmique ? Quels souvenirs de leur propre scolarité en ont-ils ?

Si je résume, voici mes principales questions de départ :

- (1) Y a-t-il beaucoup d'enseignants neuchâtelois qui pratiquent la rythmique dans leur classe ?
- (2) Que connaissent-ils de la rythmique ?
- (3) Quels souvenirs ont-ils de la rythmique durant leur propre scolarité ?

À travers les différentes lectures que j'ai pu faire jusqu'à ce jour, je me rends compte que très peu d'études ont été réalisées sur la rythmique dans le canton de

Neuchâtel. Je postule cependant que les enseignants neuchâtelois ne pratiquent pas régulièrement la rythmique durant leur temps d'enseignement. Si je me réfère à mes expériences diverses, je n'ai eu que très peu l'occasion d'observer des leçons de rythmique. Les rares opportunités étaient principalement durant les premières années scolaires (1^{ère} et 2^{ème} Harmos). J'émet également comme hypothèse que c'est par manque de moyen d'enseignement que les enseignants ne pratiquent pas plus souvent la rythmique avec leurs élèves. Je m'explique. Comment un enseignant pourrait-il enseigner la rythmique s'il n'a pas connaissance des différents buts et intérêts de celle-ci ? De plus, la rythmique est tout de même un outil relativement complexe que l'enseignant doit appréhender avant de pouvoir l'utiliser.

Je pense qu'il serait également intéressant de savoir quelles sont leurs représentations de la rythmique. Ont-ils une bonne image de celle-ci ? Est-ce que leurs représentations proviennent de leur expérience personnelle en rythmique ? Le sujet est vaste et propice au questionnement.

En résumé, je pense que l'objet de recherche vaut la peine d'être étudié. Je vais faire le choix de me diriger plus particulièrement vers les représentations sociales. En effet, j'ai remarqué que les auteurs de différents cantons et pays s'étaient déjà beaucoup penchés sur l'importance de la rythmique pour le développement des enfants. Or, très peu d'entre eux ont réfléchi sur les représentations sociales qu'ont les enseignants à propos de l'enseignement de la rythmique. Il serait donc intéressant de se demander en quoi elles pourraient influencer l'enseignement ou au contraire leur absence d'enseignement de cet outil.

Pour cela, il est important de définir certains concepts :

1.2 Mieux comprendre la rythmique et sa place dans l'enseignement suisse et neuchâtelois

Il est important de préciser au préalable que parmi la rare littérature que j'ai trouvée à ce sujet, je me suis arrêté à sept ouvrages-articles. Je me suis donc penché sur les travaux de Bachmann(1984), Martin (1995), Brice (2003), Berchtold (2005), Mathieu (2010), Croset (2012) et Oppliger Mercato, C. & Croset, C. (2013) lors de l'élaboration de mon travail.

1.2.1 La Rythmique Jaques-Dalcroze : l'art au service de la pédagogie²

Le 6 juillet 1865 naît à Vienne un grand pédagogue, compositeur et éminent musicien : Émile Jaques-Dalcroze. Il grandit dans la ville passionnée de musique et déjà à l'âge de 7 ans, compose sa première marche, comme nous l'explique Berchtold (2005, p.19). La famille Jaques-Dalcroze arrive à Genève en 1875 et tout de suite Émile est inscrit au conservatoire de Genève où il étudie le piano avec les plus grands maîtres durant 6 ans.

Il crée la rythmique au début du 20^{ème} siècle. Il élabore une éducation musicale qui met au centre le mouvement corporel et le développement harmonieux de l'ensemble des facultés des sujets (Mathieu, 2010 p. 1-2). La Rythmique Jaques-Dalcroze est née. Selon Bachmann (1984), Jaques-Dalcroze construit sa méthode d'enseignement en essayant de pallier certains manques ou défauts qu'il a pu observer chez ses élèves lors de son enseignement. D'après Berchtold (2005), la devise de l'éducateur est :

Commencer par le commencement. D'abord s'éveillent les sens, puis les sentiments, enfin les facultés de raisonnement. C'est à l'âge où il n'est pas encore intellectualisé au point d'analyser avant d'observer, d'exprimer avant d'éprouver, qu'il convient donc d'initier l'enfant à l'art (p.86).

Mathieu écrit (2010) qu'Émile Jaques-Dalcroze est considéré comme l'un des plus grands pédagogues du 20^e siècle. De plus, dans son étude, Mathieu (2010) nous révèle également que la rythmique est toujours sujet d'actualité chez les chercheurs contemporains. Par exemple, elle-même a retracé l'évolution de la Rythmique Jaques-Dalcroze et a posé un regard neuf sur sa pratique.

Le premier volume de la méthode de gymnastique rythmique de Jaques-Dalcroze est utilisé par des professeurs de musique dans différentes villes de Suisse et d'Allemagne. Jaques-Dalcroze souhaiterait que ces professeurs vivent la rythmique personnellement pour mieux l'enseigner. Car la rythmique est avant tout une expérience personnelle (Berchtold, 2005, p.91), ce que ces professeurs ne feront pas vu qu'ils enseigneront la gymnastique rythmique « d'après le livre » au grand dam de son créateur.

² Titre repris d'un article de Croset, C. (2005) paru dans PRISME, la revue pédagogique HEP, numéro 2

Depuis, la rythmique s'est répandue à travers le monde et a connu divers développements comme l'écrit le site www.rythmique.ch (consulté le 05.09.14) « l'éducation musicale des enfants, le solfège, la danse, le théâtre, la thérapie... ».

1.2.2 Enseigner la rythmique, pour quoi faire?

D'après www.rythmique.ch, il y a trois finalités de la rythmique :

1) Favoriser une relation plus efficiente entre pensée et réalisation physique.

Ceci dans le but que le corps s'adapte et anticipe plus facilement ses mouvements face au monde environnant.

2) Enrichir le « bagage personnel » de sensations vécues consciemment, de représentations issues d'expériences concrètes, de liens avec d'autres formes d'arts.

Le site www.rythmique.ch explique également que Jaques-Dalcroze avait pour but en 1898 de « faire de l'organisme tout entier une « oreille intérieure » ».

3) Développer les capacités d'expressions et les connaissances tant sur le plan corporel que musical.

D'après Berchtold (2005), « la rythmique veut rendre la personnalité plus optimiste, plus courageuse, en lui donnant confiance en elle-même... Ainsi le but de la rythmique selon Jaques-Dalcroze est de préparer une humanité mieux armée pour la vie, plus saine, plus épanouie. » (p.87).

En tant que future enseignante, lorsque je lis cela, je réalise que la rythmique est vraiment importante pour n'importe quel humain, enfant ou adulte. Dans le monde incertain dans lequel nous vivons, la rythmique pourrait être un outil essentiel au bon développement de chacun. En outre, je pense que c'est un devoir pour chaque enseignant-e que de préparer nos élèves à avoir confiance en eux et à pouvoir s'adapter au monde dans lequel ils vivent. Nous, les enseignants, devons préparer et armer nos élèves pour leur vie future afin qu'ils deviennent des citoyens. Si la rythmique peut nous aider à atteindre ce but pédagogique ne serait-ce qu'un peu, alors, je pense que nous devrions en faire plus souvent.

1.2.3 Système scolaire suisse et plus précisément neuchâtelois

Le 21 mai 2006, le peuple suisse a accepté une réforme du système éducatif à 86 % des voix (92,5 % pour le canton de Neuchâtel). C'est alors que le concordat HarmoS a été créé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Le concordat HarmoS entre en vigueur le 1^{er} août 2009 après l'adhésion de 10 cantons suisses (dans l'ordre d'adhésion : Schaffhouse, Glaris, Vaud, Jura, Neuchâtel, Valais, Zurich et Genève, Berne, Fribourg, Zoug et le Tessin). HarmoS désigne l'harmonisation de la scolarité obligatoire entre les différents cantons signataires, ceci dans le but également d'harmoniser les compétences fondamentales de l'école obligatoire. Il définit notamment l'âge de la rentrée scolaire (4 ans révolus au 31 juillet), les principaux objectifs d'apprentissage ainsi que le nombre d'années obligatoires (11). Celles-ci sont divisées en trois cycles. Le premier regroupe les 4 premières années de l'école obligatoire (1-4), le deuxième les 4 suivantes (5-8) et enfin le dernier les 3 ultimes années (9-11). À la fin de chaque cycle, les enseignants doivent évaluer si l'enfant passe au cycle suivant ou non.

Le canton de Neuchâtel, quant à lui, adhère à HarmoS ainsi qu'à la Convention scolaire romande (CSR) le 13 août 2008. Comme l'explique l'Office de la scolarité obligatoire dans sa brochure intitulée : « l'école neuchâteloise et HarmoS », cette convention scolaire traite de cinq sujets essentiels :

- L'introduction du Plan d'études romand (PER)
- L'élaboration des moyens d'enseignement
- Les épreuves communes à tous les cantons romands en fin de 4H, 8H et 11H
- La création de profils de compétences pour les élèves en fin de scolarité obligatoire
- La coordination de la formation des enseignants au plan romand

Il faut également savoir que dans le canton de Neuchâtel, les collèges sont regroupés en *cercles scolaires*. Ainsi il y a sept cercles scolaires : Le Locle, La Chaux-de-Fonds, la région de Neuchâtel, le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers, Colombier et environs et finalement celui des Cerisiers (région Béroche).

1.2.4 Quelle est la présence de la rythmique à l'école obligatoire en Suisse romande et plus particulièrement dans le canton de Neuchâtel ?

Selon Oppliger Mercato, C. & Croset, C. (2013),

« la pratique de la musique et du mouvement dans le premier cycle de la scolarité fait partie sans conteste de la prescription au niveau de la Suisse romande. Ces deux approches sont présentes tant dans les *Objectifs et activités préscolaires* datant de 1992 (dans les domaines des activités corporelles et des activités artistiques) que dans les manuels d'Éducation physique qui consacrent une brochure entière à « *Vivre son corps, danser* », marquant ainsi le rapprochement possible et souhaitable des domaines moteurs et musicaux. La Rythmique Jaques-Dalcroze, démarche créée au début du XXe pour enrichir les liens entre le mouvement corporel et la musique par le travail conjoint des aspects cognitifs et moteurs, est maintenant suffisamment implantée en Suisse Romande pour être explicitement citée dans le nouveau Plan d'études romand (PER). On y trouve mention de la rythmique dans les domaines « Corps et mouvement » et « Arts ». »

Pourtant, ainsi que le relève Bachmann (1984), la rythmique n'est guère présente dans les programmes scolaires suisses alors qu'elle est pourtant recommandée par le Plan d'études romand. Celui-ci définit les objectifs d'enseignement dans une perspective plus globale ainsi que les attentes fondamentales pour chaque fin de cycle. C'est donc ce que doivent suivre les enseignants des cantons romands pour planifier leur enseignement. Le PER, donc, cite à plusieurs reprises les bienfaits de la rythmique. Par exemple : « la découverte des possibilités expressives du corps par le mouvement, la rythmique, la danse et le jeu théâtral » (PER, domaines des ARTS). On peut également la trouver dans le domaine *corps et mouvement* comme le mentionnent Oppliger Mercato, C. & Croset, C. (2013).

Lorsque nous prenons conscience de cela en tant qu'enseignant au cycle 1, comment ne pas s'interroger sur la place de la rythmique à l'école primaire? Croset (2012) explique quant à elle que la formation en rythmique est en déclin. Qu'en est-il dans le canton de Neuchâtel ? Les enseignants se sentent-ils assez formés pour enseigner cet outil ?

1.2.5 La formation des enseignants en rythmique pour les cantons de l'espace BEJUNE (Berne, Jura et Neuchâtel)

La Haute École Pédagogique³ BEJUNE a vu le jour en août 2001 après la fusion de diverses institutions cantonales, dont l'École Normale de Neuchâtel. Sa particularité est qu'elle forme les enseignants de trois cantons : Berne (partie francophone), Jura et Neuchâtel. La formation pour devenir enseignant en primaire est un bachelor (Bachelor of Arts in Primary Education) de 3 ans comprenant 180 crédits ECTS⁴. Mais qu'en est-il de la rythmique à l'époque de l'École Normale et maintenant à la HEP ?

Comme me l'a expliqué Madame Oppliger (Oppliger, entretien individuel, 31.08.14), lors de l'École Normale, les maitresses d'école enfantine (EE) avaient 2h de formation rythmique par semaine durant 2 ans (la formation ne durant que 2 ans à l'époque). Par contre, les instituteurs et institutrices n'avaient quant à eux pas du tout de formation en rythmique.

Si nous revenons maintenant à la HEP-BEJUNE, dans son premier programme en 2001, la rythmique figurait au programme de tous les étudiants de la formation primaire, à raison de 1.5 crédit ECTS durant deux ans ce qui fait 3 crédits ECTS en tout pour chaque étudiant avec un supplément de 1.5 crédit ECTS pour ceux qui avaient choisi le cycle 1. Donc un maximum de 4.5 crédits ECTS. Sachant qu'un crédit ECTS = 25 heures de travail dont le tiers est formé de cours, nous pouvons rapidement calculer que le maximum concernant la rythmique est d'environ 100 heures en 3 ans. Cela comprend les cours donnés à la HEP-BEJUNE ainsi que le travail personnel à faire à la maison en vue des examens.

Cependant, depuis 2012, les étudiants en formation primaire de la HEP-BEJUNE n'ont plus que 2 crédits en tout durant les trois ans de la formation. Cela est particulièrement inquiétant quand nous savons qu'elle fait partie actuellement du PER et que les enseignants sont donc censés l'enseigner pour atteindre les attentes fondamentales de celui-ci.

³ HEP

⁴ European Credits Transfert System.

1.2.6 Enseignants et représentations sociales, y a-t-il des liens ?

Pour découvrir cela, il est impératif de définir les représentations sociales. D'après Jodelet (1989) cité par Fontani (2004), la représentation sociale est « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, axant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Moscovici (2000), selon le site www.psychoweb.fr (consulté le 01.09.14), définit également une représentation sociale comme étant « une forme de connaissance » et précise que c'est aussi « un ensemble de propriétés que l'on applique à tout objet social ou situation sociale, dans une visée pratique : elle nous informe sur ce qu'est l'objet social ou la situation, ce qu'il implique, ou comment y réagir, etc. ». Abric (2003), quant à lui, démontre grâce à une expérimentation que « les représentations sociales sont constituées d'éléments centraux stables et organisateurs, des éléments qui structurent notre mémoire, nous aident à retenir le plus important, et donc à y réagir vite et/ou efficacement en situation naturelle, mais... sans réellement y réfléchir ».

Dans ce mémoire, je vais étudier les représentations sociales des enseignants neuchâtelois. Comme le soulève Fontani (2004), « en tant que milieu socio-culturel, l'institution scolaire met en interaction des individus qui développent un ensemble d'idées, d'opinions, de jugements sur eux-mêmes, sur les autres et leur environnement commun ». C'est avec cette idée en tête que je vais émettre ma question de recherche. Je pense en effet qu'il est très important de comprendre en quoi les représentations sociales qu'ont les enseignants peuvent modifier leur manière d'enseigner. Fontani (2004) est l'auteur d'une étude s'intéressant à l'influence sociale dans le métier de l'enseignement. Les résultats de cette étude démontrent que les représentations des enseignants ont une influence sur les résultats des élèves tout en sachant que cela dépend également de l'endroit où se situe l'école. En effet, Fontani (2004) a étudié deux zones scolaires. Elle les a décrites de la manière suivante : zone sensible ou non sensible. Les zones sensibles sont des zones dans lesquelles l'éducation nationale française accepte des moyens financiers supplémentaires car ce sont donc des zones défavorisées à la base.

1.2.7 Ce que j'en pense...

Les différents auteurs et rythmiciens cités dans ma problématique sont tous importants pour la suite de ma recherche et je vais donc tous les retenir, car ils vont m'aider à avoir une vision globale de ce qu'est la rythmique. Chaque auteur a sa propre définition de la rythmique et j'ai dû moi-même en définir une au début de ce travail :

La rythmique est un moyen d'harmoniser le développement des mouvements du corps ainsi que de la personne, tout en améliorant la relation corps-esprit. C'est une méthode d'éducation par la musique et le mouvement, la musique et le mouvement étant les éléments clés de cet outil.

Je pense que garder en tête toutes les définitions qui m'ont permis de définir la rythmique pourra m'aider lors de l'élaboration de mes résultats.

Par contre, en ce qui concerne les représentations sociales, je vais principalement retenir Fontani et Jodelet qui sont les auteurs les plus intéressants pour ma recherche. En effet, les définitions de ces deux auteurs sont plus opérationnelles dans le contexte de ma recherche.

1.3 Question de recherche et objectifs de recherche

1.3.1 Identification de la question de recherche

Suite à toutes mes lectures, ma première constatation est qu'à ma connaissance, aucun auteur ne s'est déjà penché sur la présence de la rythmique en 3^{ème} et 4^{ème} Harnos. Est-elle pratiquée dans ces deux degrés précisément ?

J'ai également remarqué qu'aucun auteur ne s'est intéressé à la question des représentations des enseignants à propos de la rythmique. Quelles influences ont-elles sur leur enseignement de la rythmique ? Et le contexte peut-il aussi influencer leur enseignement ?

Nous sommes donc en mesure de nous demander :

En quoi les représentations qu'ont les enseignants de 3^{ème} et 4^{ème} Harnos à propos de la rythmique et le contexte dans lequel ils travaillent peuvent-ils modifier leur enseignement ?

1.3.1 Objectif et hypothèses de recherche

L'objectif de cette recherche est donc d'observer si les représentations qu'ont les enseignants du cycle 1 et plus précisément des degrés 3 et 4 Harmos à propos de la rythmique ont une influence sur l'enseignement ou non de celle-ci. De plus, pour questionner le contexte, quatre hypothèses ont été définies :

(1) l'endroit du collège est déterminant pour l'enseignement de la rythmique et a une influence sur celui-ci.

(2) c'est par manque de formation ou de connaissances que les enseignants neuchâtelois n'enseignent pas la rythmique (si c'est le cas).

(3) c'est l'absence de moyen d'enseignement qui retient certains enseignants.

(4) Il n'y a pas d'installations adaptées à l'enseignement de la rythmique dans les collèges où les enseignants travaillent.

Chapitre 2. Méthodologie

Dans ce chapitre, je vais présenter les choix et les réflexions opérés quant aux méthodes de recueil et d'analyse des données. Tout d'abord, je vais expliciter mon choix de l'outil de collecte de données en exposant également la population choisie ainsi que les divers éléments auxquels j'ai été attentive afin de préparer au mieux cette récolte de données. Puis, je vais décrire les démarches choisies pour le traitement des données et leurs analyses.

2.1 Fondements méthodologiques

2.1.1 Recherche qualitative et descriptive

Ma recherche est qualitative et s'appuie sur une démarche descriptive. Ces choix sont justifiés par la nature même de mon travail ainsi que son objectif principal qui est d'observer si les représentations des enseignants ont une influence sur leur enseignement de la rythmique. En effet, la recherche qualitative met l'accent sur la qualité des données et mon travail permettra de faire une première description des représentations des enseignants neuchâtelois à propos de la rythmique.

2.2 Nature du corpus

2.2.1 Récolte des données par entretien semi-directif

Pour répondre à ma question de recherche, j'ai choisi comme outil de collecte de données « l'entretien de recherche ».

Comme le dit Freyssinet-Dominjon (1997), « l'entretien de recherche est un dispositif de face à face où l'enquêteur a pour objectif de favoriser chez un enquêté la production d'un discours sur un thème défini dans le cadre d'une recherche ». Blanchet (1997) précise également que « l'entretien permet d'étudier les faits dont la parole est le vecteur principal... ».

Il ne s'agit donc pas d'une banale conversation, mais d'un outil fort complexe. Si cet outil se révèle très pertinent pour mon travail, il n'en demeure pas moins vrai qu'il présente certaines limites qu'il est important de relever. En effet, comme le chercheur est dans une position de demandeur d'information et de meneur du jeu, il doit dès lors faire preuve d'impartialité et d'objectivité.

Il existe trois sortes d'entretiens : directif, non-directif et semi-directif. J'ai sélectionné le troisième car il me permettra d'utiliser un guide d'entretien et donc d'avoir un fil rouge durant toute la durée de la conversation, ce qui me permettra de relancer les personnes interviewées tout en leur laissant une certaine liberté d'expression. A contrario l'entretien directif est très dirigé et est composé de questions principalement « fermées ». De plus il me facilitera également l'analyse des données car la discussion sera structurée selon l'ordre que j'aurai préalablement choisi. C'est donc un type de dialogue dont je resterai, en partie, le maître.

Ainsi, l'entretien semi-directif me semble être l'outil le mieux adapté pour répondre à mon travail de recherche dont l'objectif est d'observer si les représentations des enseignants à propos de la rythmique ont une influence sur leur enseignement ou non de cet « outil ».

En outre, je trouve cette méthode de collecte de données plus favorable que l'observation ou le questionnaire, car ces derniers ne permettraient pas forcément de comprendre les liens entre les représentations des enseignants et leur pratique.

Afin d'organiser et de ne pas oublier les points essentiels du dialogue, j'ai préparé un guide d'entretien qui me permettra, comme son nom l'indique, de guider la conversation. Celui-ci est composé de 6 thèmes qui concernent les sujets à traiter durant l'entretien. Ceux-ci m'aideront lors de l'analyse des données, une fois les données récoltées.

Ils se présentent dans cet ordre :

- 1) Présentation de la recherche et de moi-même
- 2) Présentation de l'enseignant
- 3) Perceptions et représentations de la rythmique
- 4) L'enseignement de la rythmique
- 5) Installation, matériel spécifique
- 6) Autres, questions, remerciements

Chacun de ces thèmes est composé de plusieurs questions que j'ai jugées pertinentes pour répondre à mon objectif de recherche. Les questions sont le plus souvent ouvertes afin d'encourager les personnes interrogées à développer leurs

propos. Cependant, la nécessité d'obtenir certaines informations précises se fera par le biais de quelques questions fermées. La réalisation de ce guide d'entretien m'a permis de me projeter dans cet outil de recueil de données qu'est l'entretien semi-directif et de me préparer pour celui-ci.

Bien entendu, il se peut que certaines questions ne soient pas posées de manière chronologique comme exposé dans le guide, mais viennent spontanément dans le fil de la conversation. Ce guide est principalement utilisé afin que tous les thèmes soient abordés durant le dialogue et que la formulation des questions soit la plus claire possible. En effet, durant une conversation, le langage courant est souvent utilisé et il se peut que certaines questions ne soient pas syntaxiquement correctes, ce qui pourrait empêcher leur bonne compréhension.

Voici sous quelle forme se présente mon guide d'entretien :

Guide d'entretien

Questions/thèmes :	Relances possibles :
1) Présentation de la recherche et de moi-même <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation et contextualisation ➤ Pourquoi j'ai choisi ce sujet ➤ Quel est l'objectif de mon travail de recherche 	
2) Présentation de l'enseignante (nombre d'années d'expérience, âge, sexe, lieu d'enseignement, degré) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourriez-vous décrire votre parcours professionnel ? ➤ Quel âge avez-vous ? 	→ En quelle année avez-vous suivi la formation pour devenir enseignant/e ?
3) Perceptions et représentations de la rythmique <ul style="list-style-type: none"> ➤ Seriez-vous d'accord de me dire ce que représente la rythmique pour vous ? ➤ Avez-vous été formé en rythmique lors de votre formation académique ? Si oui, vous souvenez-vous du volume 	→ Donner une définition de la rythmique

<p>de formation ainsi que des contenus qu'avait la rythmique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comment voyez-vous la place de la rythmique à l'école ? ➤ Pensez-vous que la rythmique est importante pour le développement des enfants ? <p>Si oui, pouvez-vous développer votre réponse ? En quoi est-elle importante à vos yeux ? Qu'apporte-t-elle ?</p> <p>Sinon, à votre avis, pourquoi fait-elle alors partie de la formation des enseignants ?</p>	
<p>4) L'enseignement de la rythmique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enseignez-vous la rythmique dans votre classe ? ➤ Si oui, combien de fois/d'heures par semaine ? ➤ Sinon, pourquoi ? ➤ Qu'utilisez-vous comme aide/outils pour vos leçons de rythmique ? ➤ Qu'enseignez-vous en rythmique ? Pourquoi et comment ? ➤ Pouvez-vous décrire une activité type ? ➤ A votre connaissance, existe-t-il des moyens d'enseignement pour la rythmique ? ➤ Est-ce que vous souhaiteriez avoir un moyen d'enseignement à disposition ? <p>Si oui, quel type de moyen d'enseignement attendriez-vous ?</p> <p>Sinon, pourquoi ?</p>	<p>→ Manque de confiance ?</p>
<p>5) Installations, matériel spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avez-vous une salle à disposition dans votre collège pour l'enseignement de la rythmique ? ➤ Avez-vous différents instruments, matériels à disposition pour vos leçons 	

de rythmique ?	
6) Autres, questions, remerciements	

2.2.2 Procédure et protocole de recherche

Je vais sélectionner des enseignants grâce à mes expériences antérieures (stage, remplacement) ou connaissances personnelles. Puis, je vais les contacter par email en leur faisant parvenir ma lettre de convocation (annexe 1) qui fera office de contrat de recherche par la même occasion. En effet, j'attends de la part de chaque enseignant qu'il réponde à mes questions de manière la plus sincère possible (même si cela n'est pas vérifiable) et qu'il accepte d'être enregistré. L'enregistrement des entretiens me permettra d'être disponible et empathique durant toute la durée de la discussion. Cela m'évitera également de devoir prendre des notes durant l'entretien et me permettra ainsi de mettre en confiance l'interviewé.

La durée des entretiens devrait osciller entre 20 et 45 minutes. Cela peut varier d'un entretien à l'autre. Les lieux pour le déroulement des entretiens seront fixés avec les intervenants. Il faudrait un lieu calme où l'interviewé se sent à l'aise. Je pense leur proposer de venir les trouver dans le collège où ils enseignent afin de leur éviter un déplacement. Je pourrai ainsi voir si le collège possède des installations spécifiques à la rythmique ou non.

2.2.3 Définition de la population

Pour répondre à ma question de recherche, il est important que je définisse la population à interroger. Il va de soi que pour y répondre, j'ai besoin d'une population dont le travail est d'enseigner. Pour cela, j'ai décidé de prendre en compte plusieurs caractéristiques afin de cibler au mieux celle-ci :

- Nombre : 4-5 enseignants serait l'échantillonnage parfait correspondant à la charge de travail d'un mémoire suffisant pour faire une description des représentations sur la rythmique des enseignants neuchâtelois interrogés.
- Degrés : 3^{ème}, 4^{ème} Harmos, car je me questionne sur la pertinence de la rythmique dans les degrés supérieurs du cycle 1. En effet, durant ma pratique, je n'ai jamais pu observer de moments de rythmique en 3^{ème} et 4^{ème} Harmos.

Or, cela est tout de même recommandé par le PER et c'est là que ma recherche prend tout son sens. Les enseignants de 3^{ème} et 4^{ème} Harmos suivent-ils les recommandations du PER au sujet de la rythmique ou non ?

- Sexe : si possible un homme et plusieurs femmes pour avoir les représentations des deux genres sur l'enseignement de la rythmique, tout en sachant que les hommes enseignant en cycle 1 sont rares à ce degré de scolarité. Je postule que les représentations des hommes au sujet de la rythmique ne sont pas identiques à celles des enseignantes féminines. J'ai en effet le sentiment que les femmes seraient plus à l'aise dans l'enseignement de cet « outil », car la rythmique est empreinte d'une certaine tendresse et douceur et pour cela le côté maternel des femmes pourrait être un avantage.
- Lieu : canton de Neuchâtel, car j'ai dû restreindre le territoire suisse à ce canton, ne pouvant me permettre une recherche d'ordre national dans le contexte d'un mémoire de bachelor.
- Lieux de travail : j'aimerais interviewer des enseignants de différents villages afin de mettre en évidence les contrastes qu'il pourrait y avoir entre chaque village ou même cercle scolaire.
- Expérience : l'idéal serait d'avoir des enseignants d'expériences diverses (début, milieu et fin de carrière) afin que leur pratique professionnelle soit variée et que cela puisse mettre en évidence l'évolution (s'il y en a une) de leurs représentations de la rythmique. Leurs formations académiques seraient ainsi probablement différentes et cela pourrait être directement lié à leurs représentations de la rythmique.

2.2.4 Échantillonnage

Suite à mon investigation, voici la composition finale de mon échantillonnage :

Quatre femmes et un homme ont répondu. Tous ont été interrogés à l'aide du guide d'entretien et chaque personne contactée a répondu positivement.

Il faut savoir que l'une des enseignantes interrogées ne pratique plus en degré primaire, mais est actuellement en poste à la HEP en tant que formatrice dans une autre branche que la rythmique. J'ai opéré le choix de l'interviewer, car je savais qu'elle avait une grande expérience dans les degrés qui intéressent cette recherche

et que sa fonction de formatrice lui apporte probablement un certain recul sur sa pratique antérieure. J'ai donc trouvé cela pertinent de lui demander sa participation.

Voici la présentation succincte de chaque enseignant interrogé afin d'avoir une vision globale de ma population :

Enseignante 1

Sexe : féminin

Parcours professionnel : enseigne depuis 15 ans dans un village en bordure de ville. Les 5 premières années à 100% et ensuite à 50 %. Elle a travaillé dans un premier temps avec des 5-6-7^{ème} Harmos puis, depuis 7-8 ans, avec des 3-4^{ème} Harmos. Elle a 35 ans et a suivi l'École Normale de 1997 à 2000 en section primaire.

Enseignant 2

Sexe : masculin

Parcours professionnel : enseigne depuis 16 ans dans un petit village de campagne. D'abord à 100 %, ensuite entre 65 et 80 %. Il a eu la chance de pouvoir travailler avec tous les degrés, de 3^{ème} Harmos à 7^{ème} Harmos. Actuellement, il enseigne à des 4^{ème} Harmos. Il a suivi la formation pour devenir enseignant de 1994 à 1997 à l'École Normale et a 40 ans.

Enseignante 3

Sexe : féminin

Parcours professionnel : a enseigné pendant 29 ans à l'école primaire d'un petit village de campagne, principalement à des 3-4-5^{ème} Harmos. Son pourcentage variait entre 50 et 100%. Elle a suivi l'École Normale de 1982 à 1984. Elle a 51 ans et enseigne actuellement à la Haute École Pédagogique en tant que formatrice.

Enseignante 4

Sexe : féminin

Parcours professionnel : a 61 ans et a fait l'École Normale de 1972 à 1974. Elle enseigne depuis maintenant 22 ans dans un grand village. D'abord dans les degrés 6 et 7 Harmos, puis, depuis maintenant 12 ans, en 3-4^{ème} Harmos, toujours à 100%. Cette année, elle a des 4^{ème} Harmos.

Enseignante 5

Sexe : féminin

Parcours professionnel : a fait l'École Normale de 1979 à 1981. Elle a travaillé dans différents villages de campagne. Elle travaille actuellement en duo et avec des 3-4^{ème} Harnos. Elle a 55 ans.

2.3 Méthodes et techniques d'analyse des données

2.3.1 Transcription

Pour analyser mes données, j'ai décidé de transcrire la totalité du contenu des entretiens conduits. La transcription de ceux-ci se fera à l'aide du tableau de Maillefer (2006) (annexe 2) pour le codage des éléments d'intonation. Je vais également éviter les élisions de voyelles lors de mes transcriptions afin d'en faciliter leur compréhension. De la sorte, *et pis* deviendra *et puis*, *j'sais pas* deviendra *je sais pas*, *chui* deviendra *je suis*, etc. De plus, je ne vais point retranscrire les *heu* ou *hmm* du chercheur ou de l'interviewé, mais les remplacer par une, deux ou trois barres obliques selon leur durée. Et finalement, les relances du chercheur (d'accord, ok, merci, oui, etc.) et ses reformulations ne seront pas transcrites, sauf exceptionnellement si elles ont pour but de vérifier la bonne compréhension du chercheur. Je peux me permettre de faire cela car pour ma recherche, seul le contenu des entretiens est primordial. En outre, je ne considère pas que les relances ou autres signes d'écoute attentive de la part du chercheur apportent quoi que ce soit de particulier lors des réponses de mes interlocuteurs.

Pour m'assurer la meilleure transcription possible, je vais commencer par transcrire mot après mot chaque phrase en réécoutant régulièrement l'enregistrement afin de vérifier que ce que j'écris correspond bien à ce qui a été dit durant l'entretien. Ensuite, lorsque tout l'entretien est plus ou moins retranscrit, je vais écouter l'enregistrement plusieurs fois en entier afin de pouvoir insérer les traits obliques correspondant aux hésitations ou aux silences durant la conversation.

Les enseignants seront numérotés de 1 à 5 dans le but de les anonymiser et également de faciliter l'analyse des données. De plus, dans le chapitre *analyse et interprétation des résultats*, les enseignants seront nommés par un surnom qui les qualifie au mieux.

2.3.2 Traitement des données

Dans un premier temps, je vais commencer par lire globalement plusieurs fois chaque entretien afin de m'en imprégner. Ensuite, je vais détailler (annexe 8) mes thèmes (voir chapitre 2.2.1) en différents points et critères afin de m'aider lors du tri des données. Pour cela, je vais reprendre mon guide d'entretien ainsi que mon objectif détaillé de recherche. Je vais également créer un tableau récapitulatif de l'ensemble des thèmes détaillés. Si j'en vois la nécessité, un thème peut être modifié.

Dans un deuxième temps, je vais trier les entretiens par question. Je vais donc mettre pour chaque question les réponses des 5 enseignants. Cela me permettra d'avoir une vision plus globale de mes données. Je ferai évidemment attention de remettre au bon endroit certaines réponses qui seraient venues en désordre durant le fil de la discussion. Pour être sûr de ne pas oublier une phrase, je vais marquer (au Stabilo Boss) chacune d'entre elles durant ce tri. Suite à ce travail, je vais éliminer les thèmes qui n'ont pas d'importance pour l'analyse des données, notamment la présentation de la recherche et de moi-même ainsi que les remerciements.

Dans un troisième temps, je vais essayer de classer les données grâce aux thèmes détaillés (annexe 8). Pour faire cela, je vais m'aider de différentes couleurs ainsi que d'un tableau récapitulatif des critères choisis. Je vais donc classer des unités de sens dans ce tableau. Cela signifie que je vais sélectionner des bouts de phrases qui sont facilement catégorisables et qui ont une unité de sens. Si j'observe qu'une unité de sens entre dans plusieurs catégories ou aucune, je vais essayer de raccourcir cette unité afin de voir si cela est mieux. Il est clair que durant ce temps, je m'accorderai le droit d'ajouter un nouveau critère si j'en observe le besoin. Je précise également que les données des entretiens ne seront pas mélangées entre elles car j'aimerais comparer les entretiens entre eux.

Dans un quatrième et dernier temps, je vais retenir uniquement les éléments les plus importants pour chaque critère afin d'avoir un tableau synthétique (voir annexe 9 à 13) et pratique de chaque entretien pour l'analyse des résultats. Durant cette étape, je vais également sélectionner des extraits des entretiens qui me semblent pertinents pour répondre à ma question de recherche. C'est donc durant ce dernier temps que je vais choisir ce qui va m'être utile pour la suite de mon travail.

2.3.3 Analyse de contenu

Les représentations sociales sont liées historiquement à l'analyse de contenu d'après le site <http://sociologies.revues.org> consulté le 12.12.2014. C'est cette même méthode qu'a utilisée Moscovici durant ces différentes études sur les représentations sociales. Cela n'est pas arbitraire puisque la communication est le processus fondamental de la formation des représentations sociale selon Moscovici et c'est justement l'objet de l'analyse de contenu. Bardin (1977, p.43) cité par le site <http://sociologies.revues.org>, définit l'analyse de contenu comme étant

un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés.

En d'autres termes, Bardin nous explique que l'analyse de contenu est un ensemble d'instruments méthodologiques permettant de décrire un discours ou une communication afin de l'interpréter.

Je peux donc résumer cela par : comprendre une communication, en faire la synthèse, en extraire les idées, faire parler les données et finalement l'interpréter.

C'est en sachant cela que je vais décider de procéder de la sorte :

Tout d'abord, je vais réaliser une synthèse pour chaque catégorie d'après tous les entretiens en me basant sur les données retenues et inscrites dans les tableaux récapitulatifs de chaque entretien (voir annexe 9 à 13). Ainsi, je vais pouvoir comparer les données des entretiens entre elles et voir en quoi les représentations qu'ont les enseignants de la rythmique sont identiques et/ou différentes.

Ensuite, je vais analyser chaque catégorie de questions et comparer les données avec les informations liées à ma problématique. Je vais donc me positionner et essayer de faire ressortir les liens ou des controverses avec la littérature. Durant cette étape, je vais essayer de faire parler les données sans a priori en me laissant totalement immerger dedans.

Chapitre 3. Analyse et interprétation des résultats

Dans ce chapitre, je vais traiter les 3 thèmes détaillés (annexe 8) et retenus précédemment, c'est-à-dire :

- Perceptions et représentations de la rythmique
- L'enseignement de la rythmique
- Installation, matériel spécifique

Par souci d'anonymat, j'ai décidé de nommer les enseignants interrogés avec un surnom qui les qualifie.

3.1 Perceptions et représentations de la rythmique

3.1.1 Enseignante 1, Madame Musique

Madame Musique aime définir la rythmique comme étant une façon d'apprendre à se mouvoir en musique, en rythme. Pour elle, c'est également une façon de se détendre ou de se défouler. Là où elle travaille, c'est un peu particulier. La salle de gymnastique se situant trop loin du collège, la commune a proposé des leçons de rythmique dans la salle polyvalente lors de la troisième heure hebdomadaire de sport. Ceci également parce que la salle à disposition ne permettait pas des leçons de gymnastique (trop dangereux et pas le matériel). Cependant, cela lui convient très bien car Madame Musique apprécie tout particulièrement la musique et la manière de travailler en rythmique. Pourtant, elle n'a jamais eu l'occasion (probablement malheureusement) de se former pour l'enseigner.

« j'ai du plaisir à enseigner la rythmique » (enseignante 1)

3.1.2 Enseignant 2, Monsieur Chorégraphie

Pour lui, la rythmique c'est beaucoup de souvenirs liés à son vécu. Il parle les yeux dans la vague et raconte « c'est // des rondes / c'est une maitresse / c'est un tambourin / c'est / des choses // un peu martiales dans un sens / des petites marches ». Peut-être se souvient-il de ses jeunes années primaires, voire de moments de formation à l'École Normale qu'il aurait oubliés. La rythmique est également un mélange entre la musique et l'éducation physique à ses yeux. Il dit cela, mais sans en être sûr, car lui non plus n'a pas eu l'occasion d'être formé en rythmique.

L'enseignant 2 ne voit pas la rythmique en tant que branche scolaire, mais plutôt lors des leçons d'éducation physique, principalement lorsqu'il propose à ses élèves de faire une chorégraphie. Il pense que cela fait partie du développement physique et que c'est primordial pour les enfants. Il l'explique en quelques phrases :

tout ce qu'est coordination / c'est / primordial / je pense que tout ce qui est éducation / éducation par le mouvement c'est le / c'est tous les domaines de la coordination qui sont les plus importants / surtout au cycle 1 / je ne suis pas médecin ou neurologue ou comme ça, mais ça met des tas de choses en place / d'arriver à différencier / soit au niveau de son corps ou globalement / et puis de / différencier d'une part de // réagir d'une autre part / d'imiter / de / gérer son corps pour / enchaîner des / suites de mouvements ou même des mouvements de façon isolée pour // ouais il y a de tout / il y a / la différenciation / il y a la / la latéralisation / c'est hyper important. (enseignant 2)

3.1.3 Enseignante 3, Madame Professionnelle

Madame Professionnelle vit pleinement sa vie professionnelle et est toujours à l'affût de l'amélioration. Lorsqu'elle parle de rythmique, elle précise :

pour moi la rythmique c'est bouger sur // des rythmes / des /// musiques //, mais je dirais que ça ne s'apparente pas à de la danse, mais que ça s'apparente vraiment à quelque chose qui est pour moi de l'éveil aux mouvements. (enseignante 3)

Elle trouve cela important pour le développement des enfants et n'a (malheureusement) pas beaucoup eu l'occasion d'être formée. L'enseignante 3 a une opinion bien prononcée et énonce les choses sans prendre des pincettes (place de la rythmique) : « ben faut la faire/ elle s'impose pas d'office et puis je pense que c'est / quelque chose qu'on aura tendance à vite éluder ».

3.1.4 Enseignante 4, Madame Artistique

Pour elle, la rythmique c'est beaucoup de choses. Des choses liées à son vécu et d'autres plutôt à sa formation. Tout d'abord, c'est une manière d'appréhender son corps à travers la musique et les rythmes. Mais aussi : se mouvoir tout en écoutant de la musique, percevoir des tempos, rythmes, extérioriser par son corps et être à l'écoute de l'intérieur de son corps. Madame Artistique s'emballe et se souvient du

temps où la salle de rythmique existait et où elle avait une période de rythmique à l'horaire. Cela paraît lointain et tout n'est pas très clair. Cependant, elle se rappelle très clairement avoir eu des leçons de rythmique lors de sa formation d'enseignante et précise que dans son souvenir, c'était « des choses très précises dans un monde très fermé ». Pourtant, elle est persuadée que la rythmique peut beaucoup apporter aux élèves. Notamment : tout mettre en lien, se relier, ressentir, percevoir, ne pas partir dans tous les sens, être capable d'écoute, développer l'imagination, prendre conscience de son corps, de sa position, désolidariser des parties du corps, la latéralisation...

3.1.5 Enseignante 5, Madame Honnête

La rythmique, pour Madame Honnête, c'est une activité qui met en lien la musique et le mouvement. C'est aussi une maîtresse qui joue du piano tout en dictant des exercices. Les nombreuses hésitations de Madame Honnête exprimées lorsqu'elle définit la rythmique montrent que pour elle, les idées sont un peu confuses. Néanmoins, elle précise :

j'aimerais bien qu'il y en ait // même si moi je ne me sens pas capable de le faire /, mais je trouve que c'est // ça me / je trouve bien. J'aimerais que quelqu'un vienne la donner / parce que je trouve que c'est quelque chose de difficile à donner / il faut quand même des connaissances / il faut le support musical / j'ai pas le temps à consacrer à ça / c'est tout. (enseignante 5)

L'enseignante 5 pense que la rythmique aide à être mieux dans son corps et à acquérir le sens du rythme. Pour elle, cela aide pour beaucoup de choses sans qu'elle sache bien pourquoi ni comment l'expliquer.

3.1.6 Analyse et discussion des résultats

Si je reprends ma propre définition de la rythmique :

La rythmique est un moyen d'harmoniser le développement des mouvements du corps ainsi que de l'individu tout entier, tout en améliorant la relation corps-esprit. C'est une méthode d'éducation par la musique et le mouvement qui sont les éléments clés de cet outil.

Je peux constater que les cinq personnes interrogées ont toutes un point en commun, le fait de décrire la rythmique en utilisant les deux mots-clés cités ci-

dessus : mouvement et musique. Cela ne signifie pas pour autant que la définition de la rythmique soit claire pour chacun d'entre eux.

Madame Musique et Madame Artistique sont celles pour qui la rythmique semble être une notion claire. Chacune de ces enseignantes arrive à me donner une définition qui se rapproche des auteurs de cette recherche. En effet, la définition de Madame Musique peut être comparée avec la définition du Petit Larousse (2013), la rythmique est une « Méthode d'éducation physique, musicale et respiratoire destinée à l'harmonisation des mouvements du corps » (p.978). Celle de Madame Artistique, elle, se rapproche de la définition du site www.rythmique.ch (consulté le 05.09.14) qui nous apprend que la rythmique est « une éducation active par la musique et pour la musique » afin de « procurer à ceux qui la pratiquent une meilleure relation entre le corps et l'esprit ».

Madame Professionnelle semble savoir ce qu'est la rythmique, mais sa définition reste partielle. En effet, parfois la rythmique est utilisée comme un éveil aux mouvements, cependant le mouvement reste au centre de cette pratique. Le mot « éveil » est défini par le Petit Larousse (2013) comme étant « action de sensibiliser quelqu'un à quelque chose, première manifestation de... » (p. 433). Or, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} Harmos ont quand même 7-8 ans et n'en sont pas à leurs premiers pas. La rythmique devrait leur apporter bien plus qu'un simple « éveil aux mouvements ».

Monsieur Chorégraphie et Madame Honnête, quant à eux, n'arrivent pas à définir clairement ce que c'est la rythmique. Il semble que ce soit quelque chose de flou pour eux. Seules deux notions sont claires : mouvement et musique. Comme l'exprime Madame Honnête :

C'est vrai que pour moi / dans mon esprit c'était plus de la musique et on bouge / j'avais pas que / je ne me souvenais pas qu'on /// que les enfants faisaient aussi eux avec / leur instrument ou comme ça

Est-ce par manque de formation que les enseignants interrogés ne sont pas tous capables de définir ce qu'est la rythmique ? Ou tout simplement par manque d'intérêt ?

En effet, sur les 5 enseignants interviewés, seule une personne se souvient avoir suivi des cours de rythmique durant sa formation.

“Oui, alors, très précisément..., on avait des cours de rythmique spécialement” (Madame Artistique).

Nonobstant, les cinq enseignants interrogés affirment et revendiquent l'importance de la rythmique pour le développement des enfants. On peut remarquer que plusieurs aspects reviennent souvent comme : la latéralisation, la prise de conscience de son corps ainsi que le sens du rythme.

Madame Artistique tente de nous l'expliquer :

apprendre à percevoir des choses à être attentif à certaines choses // aussi à // à pas partir forcément dans tous les sens parce que quand tu apprends à reproduire un rythme par exemple ou bien marcher d'une certaine manière en lien avec de la musique / il faut / être capable d'écouter // donc je pense que ça développe l'écouter l'imaginaire l'attention / la perception / et puis après arriver à reproduire des rythmes c'est pas non plus si évident que ça.

La rythmique aurait-elle donc finalement sa place dans l'école primaire neuchâteloise ? Car comme le relève Bachmann (1984), la rythmique n'est guère présente dans les programmes scolaires suisses même si elle est recommandée par le PER.

- Pour Madame Musique, l'enseignement de la rythmique dépend de raisons structurelles.

À XXX c'est un cas particulier / c'est que / on a le / centre sportif qui / n'est pas au même endroit que l'école / donc du coup /// les petits degrés / ne peuvent pas se rendre 3 périodes par semaine / à la gym / ou à la piscine comme ça devrait être le cas / donc on / a pris cette 3^{ème} heure de sport en fait / à l'école et au lieu de rester en classe à l'époque ils avaient engagé un prof de rythmique / qui donnait la 3^{ème} heure de sport et puis // quand ce monsieur a pris sa retraite en fait / on a continué à appeler ça rythmique, mais en fait c'est la 3^{ème} heure de sport / mais moi je travaille // le plus possible en donnant de la rythmique et non du sport (Madame Musique).

- Monsieur Chorégraphie, quant à lui, la voit durant les leçons d'éducation physique.
- Pour Madame Professionnelle, il faut faire de la place pour la rythmique, car elle ne s'impose pas d'office.

- Madame Artistique, elle, se souvient de l'époque où la rythmique était à l'horaire. Elle n'explique pas ce qu'elle en pense aujourd'hui.
- Et finalement, Madame Honnête aimerait bien qu'il y ait un enseignant de rythmique, mais dit clairement qu'elle ne se sent pas capable de l'enseigner.

Mes deux premières pistes d'action (voir chapitre 1.3.1) semblent se vérifier dans l'analyse de cette première catégorie. En effet, Madame Musique précise que c'est l'endroit du collègue qui est déterminant pour l'enseignement de la rythmique. Madame Honnête, elle, nous informe que c'est par manque de formation qu'elle ne se sent pas capable de l'enseigner. Toutefois, il faudrait faire une recherche à plus grande échelle pour réellement confirmer ces pistes.

On peut également observer que les représentations des enseignants à propos de la rythmique sont souvent liées à leur vécu comme le précise Monsieur Chorégraphie :

Alors / il y a la représentation justement / liée à des / au cursus que j'ai vécu
donc c'est // des rondes / c'est une maitresse / c'est un tambourin / c'est / des
choses // un peu martiales dans un sens / des petites marches

Seraient-ce ces souvenirs d'un autre temps qui empêchent les enseignants d'utiliser la rythmique comme outil dans leur enseignement ?

3.2 L'enseignement de la rythmique

3.2.1 Madame Musique

Madame Musique qui aime la musique fait quarante-cinq minutes de rythmique chaque semaine. Pour cela, elle utilise volontiers les conseils d'une des animatrices cantonales de musique⁵, les ressources d'internet, les cours proposés lors de formation continue ainsi que ce qu'elle crée elle-même. Elle n'utilise pas de moyen d'enseignement, mais aurait très envie d'en avoir un. L'enseignante 1 le verrait sous la forme d'un mélange entre un manuel de sport et de musique. Un moyen avec des croquis, des dessins et un CD.

Ce qu'elle aime faire lors des leçons de rythmique :

⁵ Le canton de Neuchâtel a mis en place un système de soutien pour enseignants. Ces animatrices se déplacent d'un collège à l'autre et donnent des conseils aux enseignants.

il y a marcher sur des rythmes / taper des rythmes / je travaille beaucoup avec les instruments / de percussions // ou les / petites flûtes / les maracas / ce genre de choses // je fais / je travaille la partition avec / vraiment au niveau rythmique / donc ils savent lire une partition // en faisant les rythmes, etc. /// je mets des histoires / je fais des bruitages / en marchant des histoires des histoires qu'ils connaissent ils se déplacent avec les instruments et font les bruitages /enfin voilà / je fais des choses comme ça

En plus, elle utilise la rythmique pour « habiller » le spectacle de fin d'année.

3.2.2 Monsieur Chorégraphie

Monsieur Chorégraphie raconte : « je fais des moments de rythme / je préfère presque parler de rythme que de rythmique / régulièrement ». Ces moments de rythme durent entre 2 et 10 minutes et ont lieu plusieurs fois par semaine. Ce qu'il fait le plus souvent, c'est improviser un moment de rythme entre deux activités ou pour redynamiser les élèves. Parfois, il utilise également les fiches EPS du canton de Vaud ainsi que les anciens manuels de gymnastique de Neuchâtel. Il ne ressent pas le besoin d'avoir un moyen d'enseignement pour la rythmique, mais est toujours preneur si un jour il en existe un.

3.2.3 Madame Professionnelle

Madame Professionnelle aime faire un peu chaque jour des moments de rythme et de rythmique. Pour cela, elle utilise régulièrement des moyens d'enseignement canadiens, français et belges, mais également l'improvisation. Pour elle, « la pêche aux idées » est la meilleure façon de varier les moments de rythmique. Parfois, elle utilise le moyen de musique, car elle aime beaucoup les séquences d'écoute qui y sont proposées. Elle a également fait un cours de formation continue en lien avec les percussions. Ce qu'elle a souvent fait lors de son enseignement, ce sont des activités autour des chansons courtes à gestes, des comptines. Elle utilisait ces activités pour faire une transition entre deux activités ou avant les activités de motricité fine. Madame Professionnelle est pour la création d'un moyen d'enseignement, mais avec plusieurs conditions. Ce qu'elle aimerait avant tout, c'est qu'il soit interdisciplinaire, qu'il y ait des liens, qu'il puisse s'ancrer dans la pratique des enseignants, qu'il souligne les bienfaits de la rythmique.

3.2.4 Madame Artistique

Madame Artistique hésite, elle pense avoir fait des choses que l'on met dans ce mot « rythmique ». Elle n'enseigne pas forcément la gymnastique, mais dès qu'elle en a l'occasion, elle aime faire des moments de rythmique. Pour ces moments, elle utilise souvent les livres « Amuse-Bouches », les conseils de l'animatrice cantonale de musique ainsi que divers CD. Ce que les élèves aiment tout particulièrement, c'est lorsqu'elle leur propose de faire la danse d'Hawashi, des écoutes de Camille Saint-Saëns et diverses activités tirées d'« Amuse-Bouches », car « pour les petits ça leur parle beaucoup, ils adorent » (enseignante 4). Elle apprécie d'avoir des activités toutes faites et pour cela, un moyen d'enseignement de la rythmique serait le bienvenu. Madame Artistique le verrait bien sous la forme des « Amuse-Bouches », pratique, avec des activités claires, des schémas et un CD. La forme finale lui importe peu (fiches, classeur, petit cahier).

3.2.5 Madame Honnête

Madame Honnête n'enseigne pas vraiment la rythmique, surtout par manque de temps et de formation. Elle apprécie beaucoup la musique et joue du piano, elle aime enseigner la musique. Les élèves aiment beaucoup lorsque l'animatrice cantonale de musique vient et parfois, Madame Honnête reprend en classe les activités proposées. Cependant, cela se limite à marcher sur des rythmes et à imiter des animaux. Elle aime bien utiliser le module « école-bouge », principalement le chapitre en lien avec la musique. C'est d'ailleurs sous la même forme qu'« école-bouge » qu'elle verrait un moyen d'enseignement de la rythmique. Elle aimerait bien qu'il y ait des thèmes, comme les animaux, les saisons, les voyages... De plus, des schémas, un CD et de bonnes explications seraient nécessaires à ses yeux. Elle précise également que s'il existait un moyen d'enseignement bien fait, probablement qu'elle l'utiliserait avec plaisir.

3.2.6 Inventaire de toutes les activités réalisées en classe par les 5 enseignants interrogés

- Frapper des rythmes sur le corps / avec le corps
- Créer une chorégraphie en gym
- Marcher sur des rythmes

- Taper des rythmes
- Faire un travail avec les instruments
- Travailler sur la partition, lecture
- Faire des bruitages en marchant sur des histoires
- Se déplacer avec des instruments
- Travailler sur la comptine, la chanson courte
- Inventer des choses
- Apprendre la danse d'Hawashi
- Réaliser des activités tirées d'Amuse-Bouches
- Ecouter et essayer d'imaginer l'animal d'après l'œuvre de Camille Saint-Saëns
- Exécuter la gamme en mouvement
- Faire le jeu du CD
- Imiter des animaux
- Marcher en rythme

3.2.7 Analyse des résultats

Rythmique ou pas rythmique ?

- Sur les cinq enseignants que composait mon échantillonnage, seule Madame Honnête avoue ne pas faire de la rythmique du tout.
- Madame Musique est la seule qui, chaque semaine, enseigne 45 minutes de rythmique (c'est à la place de la 3^{ème} heure de gymnastique). Elle précise cependant que c'est un choix orienté par la taille de la salle, mais également parce qu'elle aime enseigner la rythmique. Les activités types qu'elle cite font entièrement partie de l'enseignement de la rythmique et elle aborde presque tous les domaines de la musique (imitation, interprétation, création, écoute, lecture...).
- Monsieur Chorégraphie pense faire de la rythmique, mais n'en fait point en réalité. En effet, il ne parle que de rythmes entre deux activités ou de chorégraphie. Comme je l'explique dans le chapitre 1, p. 4 , cela n'est pas de la rythmique, mais l'étude du solfège ou de la danse.

- Madame Professionnelle, elle, préconise les chansons courtes à gestes. Cela peut entrer dans la rythmique pour autant que les enfants ne restent pas immobiles.
- Madame Artistique fait clairement de la rythmique, peut-être sans s'en rendre compte. En effet, elle travaille avec les livres « Amuses-Bouche » qui sont des ouvrages spécifiquement liés à la rythmique.

Le PER mentionne à plusieurs reprises la rythmique. Or, seulement deux, voire trois de mes cinq enseignants interviewés font réellement de la rythmique. On pourrait donc se questionner sur l'utilisation par ces enseignants du PER dans leur enseignement.

L'une de mes pistes d'action était de constater si c'est l'absence de moyen d'enseignement qui retient certains enseignants. Je remarque cependant que chaque enseignant arrive à enseigner la rythmique avec ce qu'il trouve. Comme nous l'explique Madame Musique :

je n'ai pas de moyens / entre guillemets/ officiel enfin voilà / donc // j'ai beaucoup utilisé les /// conseils de la / comment on appelle ça ? de la // de l'éducatrice cantonale de musique / j'ai fait un cours / il y a quelques années sur les rondes dans la formation continue / et sinon je vais beaucoup sur internet et puis comme c'est quelque chose que j'aime moi la musique / le rythme, etc. / beaucoup de choses viennent de moi / en fait.

Madame Artistique aime beaucoup utiliser les conseils de l'animatrice cantonale de musique également. De plus, elle emploie les livres « Amuses-Bouche ».

Monsieur Chorégraphie préfère, quant à lui, « improviser sur le moment ». Ce que reprend Madame Professionnelle en disant : « je me suis beaucoup laissée // il y avait pas mal d'improvisation mais j'avais quand même des supports // mais j'avais pas un support privilégié si vous voulez / c'était un peu la pêche aux idées » et « c'est un petit peu le propre de l'enseignant qui glane un petit peu partout et qui réinvestit ce qu'il a eu / ce qui lui a parlé ».

Finalement, Madame Honnête, elle, se contente d'utiliser le module musique « d'école-bouge ».

Force est donc de constater que malgré l'absence de moyens officiels, chaque enseignant arrive à trouver quelque chose qui convient à son enseignement. Peut-

être justement parce que « c'est un petit peu le propre de l'enseignant » comme le raconte Madame Professionnelle. Il est également important de constater que l'inventaire des activités réalisées par les cinq enseignants interrogés est vaste et intéressant. En effet, nous retrouvons dans cet inventaire plusieurs domaines de la musique comme : l'improvisation, l'interprétation, le solfège,... Cette liste d'activités est très riche.

Néanmoins, chaque enseignant interrogé répond par l'affirmative à la question : Est-ce que vous souhaiteriez avoir un moyen d'enseignement pour la rythmique ?

Pour certains, c'est plutôt dans le but d'avoir des activités toutes prêtes en plus. Pour d'autres, ce serait l'occasion de commencer à enseigner la rythmique. Ainsi que Madame Honnête le dit :

Alors si je repense à ce module d'« école bouge » // que j'emploie c'est parce que je l'ai // donc je pense si j'avais un CD avec des / choses à faire bien expliquées / des petites cartes / oui je pense que je le ferais.

Cette enseignante confirme que c'est bien à cause de l'absence de moyen d'enseignement qu'elle n'enseigne point la rythmique. Tous les enseignants sont également d'accord sur fait que le moyen devrait être « prêt à l'emploi », facilement utilisable et transportable et devrait contenir un CD. Certains évoquent des croquis, de petites cartes et Madame Artistique ajoute :

moi j'aimerais déjà que ça soit interdisciplinaire // qu'on ait réfléchi en se disant / avec // avec quoi est-ce qu'on peut faire des liens /// pour que ce soit vraiment quelque chose qui puisse s'ancrer dans la pratique des enseignants et pas // de nouveau // quelque chose de nouveau / qu'on vient placer dans // notre grille horaire / voilà c'est ça que j'aimerais dire /, mais qu'on puisse peut-être rendre / aussi / attentif / par ce biais-là / qu'on puisse rendre attentif peut-être les enseignants aux apports // non négligeables (de la rythmique).

3.3 Installation / matériel spécifique

3.3.1 Madame Musique

Madame Musique utilise la salle polyvalente pour ses leçons de rythmique. Cette salle est également occupée par les sociétés locales. Elle rêverait d'avoir le budget

pour acheter une « magnifique valise / d'instruments insolites », mais elle se contente

des classiques / les baguettes pour manger / les baguettes chinoises avec lesquelles je travaille / c'est facile d'en avoir une paire par élève parce que c'est pas cher / enfin des choses comme ça / donc on arrive toujours à se débrouiller (l'enseignante 1).

De plus, comme elle aime la musique, Madame Musique achète souvent des instruments avec son argent personnel, elle en fabrique avec les élèves et en emprunte parfois à ses collègues. Quant au matériel, il y a du matériel de rythmique dans la salle polyvalente et non de gymnastique, une raison de plus de faire de la rythmique durant cette troisième heure de gymnastique. Quelquefois, elle monte chercher du matériel dans la salle de gymnastique. Finalement, elle aime enseigner la rythmique et elle est particulièrement contente que ça soit presque institutionnalisé dans le collège où elle travaille.

3.3.2 Monsieur Chorégraphie

Dans le collège où Monsieur Chorégraphie travaille, il y a diverses salles qui pourraient être disponibles pour l'enseignement de la rythmique. Malheureusement, elles sont très occupées par les sociétés locales et ne sont pas aménagées pour cela, car il y a des tables et des chaises. Il n'utilise pas d'instrument ni de matériel spécifique. Lorsqu'il veut utiliser le petit matériel, il l'utilise dans la salle de gymnastique durant les leçons d'EPS.

3.3.3 Madame Professionnelle

Madame Professionnelle profite, elle, de la disponibilité de l'abri antiatomique pour pouvoir bouger avec ses élèves. Elle reste également en classe lorsqu'elle fait uniquement une transition entre deux activités. Au fil des années, elle a accumulé trois cartons de divers instruments qu'elle partageait avec une collègue. Elle n'avait pas de matériel spécifique proposé par le collège, mais en avait acheté pour la classe. Ce qu'elle regrette c'est que la rythmique n'ait pas très bonne presse, qu'elle ait un côté un peu vieillot. D'après elle, « il faudrait revoir l'appellation /// redécorer l'image de la rythmique // mais moi je pense que l'interdisciplinarité peut vraiment amener quelque chose de positif à ce niveau-là ».

3.3.4 Madame Artistique

Madame Artistique a une magnifique salle polyvalente à disposition, grande et très bien aménagée. Le seul problème est qu'elle est aussi très occupée. Pour ces moments de rythmique, elle utilise divers instruments comme le piano, les maracas, les tuyaux d'orgues, les baguettes chinoises et les claves. Elle n'a pas de matériel spécifique mais peut emprunter le matériel des personnes qui donnent l'éducation par le mouvement.

3.3.5 Madame Honnête

Dans le collège où travaille Madame Honnête, plusieurs salles sont libres et opérationnelles pour l'enseignement de la rythmique, même si elles sont également occupées par les sociétés locales et les leçons de gymnastique. De plus, elle a divers instruments de musique qu'elle pourrait utiliser : des claves, des percussions, un piano. L'ennui, c'est qu'il n'y a quasiment aucun matériel à disposition. Seuls quelques vieux tapis de gymnastique, vieux cerceaux en bois, 2 bancs ainsi que quelques balles sont présents.

3.3.6 Analyse et discussion des résultats

Comme j'ai pu le constater, rares sont les collèges ayant une salle de rythmique à proprement parler. Même dans le collège où Madame Musique travaille et où la rythmique fait partie de l'enseignement, la salle est également utilisée par les sociétés locales. Cela montre bien que les perceptions de l'importance de la rythmique ont changé. Comme le dit Madame Artistique : « oui alors quand j'ai commencé l'enseignement on faisait de la rythmique / on avait une leçon de rythmique / il y avait la salle de rythmique dans le collège / on allait donner des leçons de rythmique ». Cela ne s'est pas retrouvé chez mes cinq enseignants.

Un autre indice qui montre l'évolution de l'importance de la rythmique entre aujourd'hui et il y a quelques années :

à l'époque ils avaient engagé un prof de rythmique / qui donnait la 3^{ème} heure de sport et puis // quand ce monsieur a pris sa retraite en fait /on a continué à appeler ça rythmique, mais en fait c'est la 3^{ème} heure de sport hebdomadaire (Madame Musique).

Pourquoi la commune n'a-t-elle pas repris un autre enseignant de rythmique lorsque celui-ci a pris sa retraite ? Les autorités locales ont-elles une moins belle image de la rythmique ? Trouvent-elles qu'elle est moins importante aujourd'hui qu'à l'époque ?

Peut-être faudrait-il effectivement redécorer l'image vieillotte de la rythmique comme le suggère précédemment Madame Professionnelle.

Finalement, quant aux matériels et aux instruments, j'ai pu observer de grandes différences entre les cinq enseignants. Certains ont beaucoup d'instruments et s'investissent dans la musique, alors que d'autres les oublient au fond d'un placard. Le matériel, lui, dépend peut-être plus du collègue. Toujours est-il que l'enseignant qui aime utiliser la rythmique comme outil va tout faire pour pouvoir l'enseigner. Soit en achetant lui-même des instruments et du matériel, soit en empruntant aux divers collègues du collège, soit encore en les fabriquant avec les élèves. Et cela montre bien que l'enseignant passionné arrive toujours à « se débrouiller ». Cela rejoint tout à fait les résultats de l'enquête menée par Maizières en 2006 auprès de 1022 enseignants de l'académie de Nancy-Metz. Celle-ci a démontré qu'il n'y pas forcément de lien entre l'expérience personnelle de la musique de l'enseignant et son engagement dans la discipline au niveau de la classe. Cette enquête a également établi que

les enseignants qui s'impliquent et défendent une éducation artistique sont mobilisés par certaines valeurs. En effet, les activités musicales leur paraissent indispensables dans une éducation complète qui vise à amener l'élève à développer les connaissances, les capacités, les attitudes qui lui donneront les meilleures chances de s'intégrer dans la société et de s'y épanouir (p. 37) (Maizières, 2006).

Je pense pouvoir transposer les résultats de l'étude de Maizières à mes propres résultats.

Chapitre 4. Conclusion

4.1 Question de recherche et objectif

Je vais maintenant essayer de répondre à ma question de recherche qui est la suivante :

- En quoi les représentations qu'ont les enseignants de 3^{ème} et 4^{ème} Harnos à propos de la rythmique et le contexte dans lequel ils travaillent peuvent-ils modifier leur enseignement ?

En me basant sur les résultats obtenus, je peux affirmer dans le contexte restreint de cette étude que les représentations qu'ont les enseignants de 3^{ème} et 4^{ème} Harnos de la rythmique ont un lien avec leur pratique de celle-ci. En effet, les enseignants qui ne pratiquent pas de rythmique ont soit un mauvais souvenir de la rythmique, soit l'impression de ne pas avoir les capacités nécessaires à son enseignement. Et ces représentations sont toujours liées au vécu des enseignants. Cela montre bien qu'il faut à mon avis redécorer l'image de la rythmique afin qu'elle puisse à nouveau être considérée comme un outil pour l'enseignement.

Les résultats de ce travail ont également montré que les quatre hypothèses suivantes ont bien un lien avec l'enseignement de la rythmique actuellement dans le canton de Neuchâtel.

(1) l'endroit du collège est déterminant pour l'enseignement de la rythmique et a une influence sur celui-ci.

(2) c'est par manque de formation ou de connaissances que les enseignants neuchâtelois n'enseignent pas la rythmique (si c'est le cas).

(3) c'est l'absence de moyen d'enseignement qui retient certains enseignants.

(4) Il n'y a pas d'installations adaptées à l'enseignement de la rythmique dans les collèges où les enseignants travaillent.

Effectivement, les résultats démontrent que l'endroit du collège, le manque de formation et l'absence de moyen d'enseignement et d'installations spécifiques à la rythmique sont des freins à son enseignement.

Je peux donc conclure que les résultats obtenus ont tendance à vérifier les hypothèses de cette recherche et à les confirmer. Cela bien évidemment tout en restant à l'échelle de l'échantillonnage de ce mémoire.

Il y a cependant une surprise dans les résultats obtenus, c'est la richesse des activités réalisées par les enseignants interrogés. En effet, je ne pensais pas trouver autant de diversité dans la pratique actuelle de la rythmique.

4.1.1 Limites

Une des premières limites de ce travail est sa taille. En effet, en interrogeant uniquement cinq enseignants, je suis bien consciente que les résultats de mon travail ne sont pas généralisables. Cela par le simple fait que mes résultats sont obtenus sur les récits propres aux cinq enseignants interrogés.

Une deuxième limite est le fait que cette recherche a été réalisée seulement sur le territoire neuchâtelois. Les résultats sont donc propres à ce canton et je pense qu'il pourrait y avoir de fortes différences d'un canton à l'autre. En effet, la région choisie pour une telle recherche a peut-être une influence sur les données récoltées.

4.1.2 Difficultés

Les difficultés liées à ce travail sont principalement le manque de sources et de recherches effectuées sur le thème de la rythmique. Ce n'est pas un thème très présent dans les recherches actuelles et par conséquent, les auteurs sont également rares. J'ai mis donc beaucoup de temps à récolter divers ouvrages spécifiques.

4.1.3 Mes apprentissages

Avoir mené un tel travail m'a permis de mieux comprendre le domaine vaste de la recherche. J'ai dû apprendre à organiser les différentes phases d'un travail de recherche. De plus, j'ai également appris à me positionner face à la théorie et aux résultats obtenus. Cela n'était pas toujours facile, mais nécessaire pour obtenir un travail de qualité.

Cette recherche a été très formatrice et passionnante. J'ai pu acquérir de nombreuses compétences spécifiques sur le thème de la rythmique qui agrémenteront ma future pratique.

Les rencontres avec les enseignants ont été très enrichissantes et m'ont beaucoup apporté. Ces personnes se sont ouvertes spontanément et m'ont parlé de leur pratique sans réticence.

Cette recherche est le fruit de plusieurs mois de labeur comportant de nombreux moments de doutes, de découragement, mais également de joie. C'est avec satisfaction et soulagement que j'aborde ce dernier chapitre.

4.2 Perspectives d'avenir

Je pense qu'une recherche à plus grande échelle pourrait être très intéressante, notamment pour essayer de mieux cerner l'image de la rythmique actuellement, ainsi que dans le but de promouvoir l'utilisation de cet outil. Les diverses lectures que j'ai pu réaliser durant toute l'élaboration de ce travail ont toutes montré que la rythmique est réellement bénéfique au bon développement des enfants.

Peut-être qu'un groupe de travail pourrait également se former autour de la construction d'un moyen d'enseignement ou plutôt d'un « guide pour utiliser la rythmique dans son enseignement de tous les jours ». Ce guide devrait contenir diverses activités facilement réalisables, illustrées et bien expliquées. Il devrait également contenir un CD afin que n'importe quel enseignant puisse l'utiliser. Cela amènerait probablement les enseignants à employer plus souvent la rythmique. De même, une formation continue en rythmique pourrait voir le jour. Ces deux aspects pourraient facilement être améliorés au sein du Canton de Neuchâtel. De plus, cela contribuerait grandement à promouvoir et à redynamiser l'image de la rythmique.

Références bibliographiques

Bibliographie

Abric, J.-C. (2003). *Méthodes d'études des représentations sociales*. Toulouse : ERES « Hors collection ».

Bachmann, M.-L. (1984). *La Rythmique Jaques-Dalcroze: une éducation par la musique et pour la musique*. Neuchâtel : La Baconnière.

Bardin, L. (1986). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France.

Berchtold, A. (2000). *Émile Jaques-Dalcroze et son temps*. Lausanne; [Paris]: L'Âge d'homme.

Blanchet, A. (1997). *Dire et faire dire: l'entretien*. Paris: A. Colin.

Brice, M. (2003). *Pédagogie de tous les possibles : la Rythmique Jaques-Dalcroze*. Genève: Editions Papillon.

Croset, C. (2012). *La rythmique à l'école vaudoise, déclin ou expansion ?* Espaces pédagogies

Danhauser, A. (2007). *Théorie de la musique*. Edition revue et augmentée, 1996. Paris : Lemoine.

Freyssinet-Dominjon, J. (1997). *Méthodes de recherches en sciences sociales*. Paris : Montchrestien.

Fontani, C. (2006). *Représentations sociales, pratiques d'enseignement et contexte socioculturel: l'exemple de l'éducation à la citoyenneté et la pratique du débat dans des écoles primaires ZEP et hors ZEP*.

Fontani, C. (2004). *Le poids de l'influence sociale dans la représentation du métier d'enseignant et du métier d'élève*. Actes de la 7e Biennale de l'éducation et de la formation », Lyon. Consulté le 3 juin 2014 dans le site web de l'INRP: <http://www.inrp.fr/biennale/7biennale/Contrib/longue/6033.pdf>

- Gnaegi, P. (2012). *L'école neuchâteloise et HarmoS*. Neuchâtel: SEO.
- Jeuge-Maynard, I., & Larousse (Firme). (2012). *Le petit Larousse illustre en couleurs 2013*. Paris: Larousse.
- Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. édition électronique
- Jost, C. & Gremaud, M. (2010). *Les représentations des enseignants de classes enfantines au sujet de la rythmique*. Mémoire de Bachelor. Fribourg : HEP-Fribourg
- Maillefer, G. (2006). *L'improvisation musicale au travers du jeu instrumental*. Mémoire de licence en Sciences de l'éducation non publié, Université de Genève.
- Maizières, F. (2006). L'éducation musicale à l'école primaire : quelles relations avec le rapport personnel à la musique de l'enseignant ? *Les sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, 44(1), 19-40.
- Mathieu, L. (2010). *Un regard actuel sur la Rythmique Jaques-Dalcroze*. Québec, Université Laval.
- Martin, F. (1995). *Ecrits sur la rythmique et pour les rythmiciens, les pédagogues, les musiciens*. Genève : Editions Papillon.
- Moscovici, S. (2000). *Social Representations: Explorations in Social Psychology*. Cambridge : Polity Press.
- Oppliger Mercado, C & Croset, C. (2013). Amuse-bouches, des chansons pour apprendre. *Actes du colloque 2011 d'éducation musicale.*, Bienne, HEP-BEJUNE.
- Oppliger Mercado, C, Louis, C. & Croset, C. (2004). *Amuse-Bouches*. Le Mont-sur-Lausanne : Editions LEP
- PER. (2010). CIIP.
- Schindler, G., Schneider, M., & Witoszynskyj, E. (1992). *Erziehung durch Musik und Bewegung*. Zug : Klett und Balmer Verlag.

Venderspar, E. (1990). *Manuel Jaques-Dalcroze : principes et recommandations pour l'enseignement de la rythmique*. Barcelone : Editions P. Llongueres.

Willems, E. (1985). *L'oreille musicale Tome I : la préparation auditive de l'enfant*. Fribourg: Editions Pro Musica.

Sitographie

Consulté le 13.08.14 <http://www.psychoweb.fr/articles/psychologie-sociale/167-abric-1984-1989-noyau-central-d-une-representation-so.html>

Consulté le 05.09.14 <http://www.rythmique.ch>

Consulté le 05.09.14 <http://www.dalcroze.ch>

Consulté le 21.10.14 www.rpn.ch

Consulté le 12.12.14 <http://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/Pages/accueil.aspx>

Consulté le 12.12.14 <http://www.plandetudes.ch>

Consulté le 12.12.14 <http://sociologies.revues.org>